

Enfants placés : les salariés accentuent la pression

Des centaines de manifestants, issus d'associations spécialisées dans la protection de l'enfance, ont fait le forcing, hier à Angers, devant les grilles et à l'intérieur de l'hôtel de département.

Reportage

Il y a douze jours, ils étaient plus de 600 à défiler dans les rues d'Angers. La mobilisation des salariés d'associations liées à la protection de l'enfance ne faiblit pas. Elle s'amplifie même avec, hier matin, plus de 750 éducateurs et personnels rassemblés devant l'hôtel du département, à Angers.

En cause, l'appel à projets activé par le conseil départemental et son président, Christian Gillet (UDI), visant à réorganiser, à terme, le fonctionnement des structures d'accueil. « **C'est sacrifier le travail de nos associations !** s'inquiète l'une des manifestantes, salariée au foyer des Toulrelles, à Saumur. **Clairement, le Département veut qu'il y ait le moins d'acteurs possible sur le terrain.** »

Ce foyer, classé maison d'enfants à caractère social (MECS), dépend, comme d'autres, de la compétence du conseil départemental, qui donne l'habilitation pour recevoir des enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). « **Avec le nouveau projet, notre association perdrait 49 places d'accueil. Ce qui amènera un plan social inévitable.** »

Un discours qui passe mal

Selon le schéma initié par le Département, sur les quinze associations qui ont candidaté à l'appel à projets, huit ont été retenues.

Dès septembre, elles auront la charge d'assurer l'accueil et l'accompagnement éducatif et thérapeutique de près de 700 enfants dans l'ensemble du Maine-et-Loire. Cette mission et ce discours passent mal auprès des équipes associatives déjà en place.



Les manifestants ont réussi, hier, à obtenir un entretien avec Christian Gillet, président du conseil départemental.

Dans le cortège qui sillonne les rues, soutenant sa banderole, Jean-Louis, 59 ans. « **C'est la première fois que je vois ça. Des licenciements dans le social, il y a cinq ans, c'était inimaginable** », estime celui qui est salarié depuis 31 ans à l'Arpeje 49, association menacée par le projet en cours.

Sur le terrain, il juge « **compliqué** » d'avoir à laisser les jeunes sans réponse sur leur avenir. « **Il y a bien sûr une prise en charge des adolescents, mais il faut aussi arriver à les projeter, les aider à se structurer dans le futur.** »

Pointés du doigt par le président du Département, l'activité et le maillage des associations couvrant l'agglomération d'Angers se justifient, selon l'éducateur spécialisé. « **Sou-**

venez-vous, après le procès sur la pédophilie en 2005, les collectivités ont joué la prudence, favorisant une meilleure prise en charge des enfants. Cela, on ne peut pas venir maintenant nous le reprocher. »

« J'assume ma responsabilité »

À ses côtés, plusieurs salariés en colère s'engouffrent déjà à l'intérieur du nouvel hôtel du département. Face aux policiers dépêchés sur place, et après trois heures de manifestation, une délégation est reçue par Christian Gillet. Dans une ambiance tendue, les échanges tournent au dialogue de sourds.

« **J'assume ma responsabilité, se défend le président. Tout sera fait pour que le personnel ne soit pas**

impacté. Mais il faut bien que l'on répartisse les établissements de façon plus équilibrée sur le territoire. »

Face à lui, Pascale Guinie, de l'Asea (Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescent) et membre de l'intersyndicale pour la CGT, dénonce une erreur politique. « **Nous demandons le retrait de l'appel à projet. Vous avez l'autorité pour cela.** »

Réunis en assemblée générale, les syndicats ont décidé de reconduire le mouvement lundi 22 mai.

Benoît ROBERT.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr/angers

Débat sous tension au conseil départemental

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour. Mais il s'est logiquement invité sur la table du conseil départemental, hier. Les élus ont débattu pendant une heure de l'appel à projets validé par le Département, et qui bouleverse largement la carte et la distribution des rôles dans l'accueil de l'enfance en danger.

Les manifestants réunis à l'extérieur (*lire ci-contre*) n'ont pas pu avoir accès aux débats. « **On n'a pas à subir de pression extérieure, il faut garantir un débat serein** », justifie Christian Gillet, président (UDI) du conseil.

De son côté, le groupe de gauche, par la voix de Fatimata Amy, regrettait profondément cette fermeture « **aux manifestants, alors même que nous abordons ici des sujets les touchant directement** ».

Désaccord total, donc. Sur tout, ou presque. Seule la volonté de faire bouger les lignes fait bien consensus. « **Personne n'a dit que le Département ne devait pas porter de réflexion nouvelle**, souligne Bruno Cheptou. **Mais la difficulté porte sur l'appréciation des résultats.** »

Demande de moratoire

C'est donc bien un choix politique et une méthode qui ont été discutés. Parfois de manière musclée.

Agacé par ce mouvement social qui prend de l'ampleur, Christian Gillet a tenu à réaffirmer que cette réorganisation, désormais actée, « **n'aura pas l'impact catastrophique annoncé par certains** Cassandre qui, aujourd'hui, instrumentalisent les peurs pour défendre en réalité d'autres causes. **Au contraire, cette démarche bénéficiera en premier lieu aux enfants qui nous sont confiés. Ils sont 2 250 à ce jour,**



Le conseil départemental a largement débattu du sujet de l'accueil de l'enfance au danger.

10 % de plus en un an ».

L'échange a souvent viré au dialogue de sourds. D'un côté, la majorité dit avoir parfaitement informé l'ensemble des élus des démarches entreprises. De l'autre, le groupe de gauche affirme avoir été placé « **devant le fait accompli** », et demande toujours « **un moratoire** », insiste Grégory Blanc.

La raison ? Le flou qui entoure encore la mise en place de cette réorganisation. « **Comment les éventuels impacts sur des enfants déjà fragilisés seront-ils pris en charge, à la suite de ces changements ?** » interroge Fatimata Amy.

Elle évoque également les incertitudes liées aux « **garanties d'emprunts des associations** », aux éventuels « **licenciements** », et au coup de pouce financier du Département pour « **la reprise de certains salariés** ».

Rappel de Christian Gillet : « **Nous sommes désormais dans une période transitoire de six mois** », qui devra permettre d'apporter des réponses à ces questions précises.

Benoît GUÉRIN.

Xavier Pavageau rejoint le tribunal d'Angers

Ce quinquagénaire nantais a été installé, hier, président du tribunal de grande instance d'Angers. Il prend la tête de la juridiction après un parcours impressionnant.

Il y a toujours un aspect très solennel dans l'installation d'un président de tribunal de grande instance (TGI). L'arrivée officielle de Xavier Pavageau, hier, n'a pas échappé à la règle dans une salle du tribunal remplie à craquer de personnalités du monde judiciaire, politique... et d'amis.

Xavier Pavageau a été accueilli par Monique Legrand, première vice-présidente du TGI, qui a assuré l'intérim depuis le départ de Mauricette Danchaud en janvier dernier.

Monique Legrand a commencé à détailler la carrière, brillante, de l'inté-

ressé. Substitué au TGI de Boulogne en 1988, Xavier Pavageau est ensuite passé par les tribunaux de Dinan et de Caen, avant de devenir vice-procureur de la République à Nantes, Niort et La Roche-sur-Yon. Depuis avril 2002, il dirigeait le service du casier judiciaire à Nantes, riche de 230 personnes.

Après avoir rendu hommage à « **l'engagement, la disponibilité et l'efficacité souriante** » de Monique Legrand, le procureur de la République Yves Gambert a souligné « **l'agilité intellectuelle et la capa-**

cité d'adaptation » du nouveau président. Qu'il apprécie pour avoir déjà travaillé avec lui à Caen et à Nantes. « **Vous connaissez les vertus du jeu collectif** », a-t-il souligné.

Xavier Pavageau a quant à lui précisé qu'il abordait ses nouvelles fonctions « **avec humilité, dans une juridiction en bon état de marche** », avant d'insister sur « **l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité de la justice** », et la place primordiale « **de l'humain dans la justice** ».

Laurent BEAUVALLET.



Xavier Pavageau, lors de son audience solennelle d'installation, hier.

À Angers, il jette son caméléon du 3^e étage

Page 7

Fruits et légumes triés pour les plus démunis

Page 7

Le Maine-et-Loire en bref

Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire lundi 15 mai, entre parenthèses cotes prévues les mardi 16 et mercredi 17 mai : Saumur - 0,01 m, (+ 0,03 m, + 0,20 m) ; Les Ponts-de-Cé + 0,11 m, (+ 0,03 m, + 0,10 m) ; Montjean - 0,57 m, (- 0,66 m,

- 0,70 m) ; Ancenis - 1,45 m, (- 1,50 m, - 1,60 m).

La Maine au pont de la Basse-chaîne à Angers, lundi à 6 h : + 0,08 m.



LES RENDEZ-VOUS U
DE TOUS LES PARENTS

TOUS LES MERCREDIS

AU RAYON HYGIÈNE, SOIN & ALIMENTATION BÉBÉ

20% OFFERTS
EN BONS
D'ACHAT*

* Tous les mercredis, dans le rayon bébé des Magasins U participants, recevez un bon d'achat de 20% de vos dépenses sur les produits de soin et d'hygiène pour bébé et sur l'alimentation pour bébé (hors laits 1^{er} âge et 2^{ème} âge). Bon valable 15 jours dès le lendemain de l'émission, dans le magasin émetteur sur tous les achats (hors carburant, gaz, livres, presse, services et Carte Cadeau U). Non remboursable, utilisable en une seule fois pour un montant d'achat supérieur ou égal à la valeur totale de ce bon d'achat. Offre non valable dans les espaces U PARAPHARMACIE. Offre valable sur courses-u.com des magasins participants, pour les achats retirés ou livrés les mercredis.

HYPER U

SUPER U

U *express*

U **DRIVE**
coursesu.com